Marseille : Le sénateur-maire PS de Berre mis en examen à domicile

17/10/2011 à 23h35

Dans l'affaire Guérini, Serge Andréoni, sénateur-maire PS de Berre, a été mis en examen ce matin pour "complicité de trafic d'influence". Le juge Duchaine s'était déplacé à son domicile, l'élu n'ayant pas répondu à deux convocations en septembre en raison d'une hospitalisation.

Le juge lui reproche d'être intervenu dans un différend judiciaire entre l'Agglo de Salon et une des sociétés d'Alexandre Guérini, afin de pousser l'Agglo à prendre un avocat qui était en fait considéré comme favorable à la position du chef d'entreprise. Dans ce volet de l'affaire, Serge Andréoni aurait fait l'objet de pressions de la part de Jean-Noël Guérini, d'où la mise en examen du président du Conseil général pour "trafic d'influence".

[…]

La Provence